

TITRE THEMATIQUE : **EAU, SOL, BIODIVERSITÉ, PAYSAGE, IDENTITÉ DU TERRITOIRE**  
TITRE ACTION : **ÉDUCATION POPULAIRE Cycle de Soirées-Film-Conférences-Débats**  
SOUS-ACTION : **ANIMATIONS-ACTIONS** autour de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Nature et du Paysage.

**ANIMATEURS / RESPONSABLES PROJET :**

- **Collectif pour la Sauvegarde de la zone humide du Testet** (Collectif Testet)
- **Union de Protection de la Nature et l'Environnement du Tarn** (UPNET)

[collectiftestet@gmail.com](mailto:collectiftestet@gmail.com) et [upnetfne81@gmail.com](mailto:upnetfne81@gmail.com)

[patrice.canal@cegetel.net](mailto:patrice.canal@cegetel.net) et [blandel.francoise@gmail.com](mailto:blandel.francoise@gmail.com)

Françoise Blandel : 0602319690 et Patrice Canal : 0601832461

Collectif Testet C/O Jacqueline SEIGNEURIC 8 rue des muguets 81310 LISLE sur Tarn  
UPNET Maison des Associations Place du 1<sup>er</sup> mai BP 20107 81102 Castres Cedex

**Participants au groupe de travail :** Acteurs du GQP (Groupe Qualité Projet) « Haies »

**Cette fiche action s'inscrit dans le cadre des exigences et des objectifs consignés dans la charte :**

**Article 2.1– Des exigences partagées, tant dans les finalités à atteindre et dans la façon de les atteindre**

Les exigences suivantes correspondent aux finalités et à l'esprit dans lesquels les signataires souhaitent se placer pour conduire l'action :

- **Faire vivre un projet global et cohérent** pour le bassin versant, prenant en compte toutes les composantes de la ressource en eau et du développement durable du territoire.
- **Maintenir un tissu agricole et rural diversifié et vivant.**
- **Concevoir des actions à court ou à long termes, durables**, efficaces, prenant en compte l'ensemble des enjeux de développement concernant tout le territoire du bassin versant.
- **Améliorer la qualité des relations entre tous les acteurs** s'impliquant dans la démarche de projet de territoire : respecter tous les acteurs, privilégier l'écoute mutuelle, construire des projets permettant à chacun de « sortir gagnant ».
- **Mobiliser une pluralité d'expertises** et notamment l'expertise des acteurs concernés, pour agir en cohérence avec les situations réelles et les besoins des personnes et des professionnels du territoire.
- **Faciliter l'implication des acteurs** qui le souhaitent, sur le plan méthodologique et technique.
- **Renforcer l'identité positive du territoire.**
- **Concevoir et conduire ces actions et projets dans un esprit constructif.**

**Article 2.2 – Une diversité d'objectifs partagés**

Ils seront pris en compte dans la mise en œuvre des différentes actions et leurs effets croisés :

- . Faciliter l'émergence et l'incubation de projets coordonnés liés à l'eau, à la biodiversité, à l'alimentation, à l'économie agricole et touristique, à l'énergie renouvelable.
- . Rapprocher les agriculteurs et les habitants du territoire.
- . Œuvrer à la participation la plus large possible des habitants du territoire aux projets et actions mises en œuvre dans le cadre de la charte.

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :**

**Article 3.3 – THÈME 3 : EAU, SOL, BIODIVERSITÉ, PAYSAGE, IDENTITÉ DU TERRITOIRE**

- **Caractériser et renforcer l'ensemble du « complexe agro-éco-paysager » à travers ses composantes** : améliorer la capacité de rétention et d'infiltration de l'eau de pluie et la contribution optimisée de cette ressource potentielle en travaillant notamment sur les pratiques culturales, s'attacher à la restauration des ripisylves dans les secteurs où elles sont absentes, à la préservation ou la restauration des zones humides, à la replantation et/ou la restauration de trames végétales et au maintien de l'élevage dans le territoire ; mettre en oeuvre une approche paysagère sur tout le bassin versant, explicitant le complexe agro-éco-paysager et sa contribution au paysage et aux enjeux de biodiversité
  - **Rapprocher les agriculteurs et les habitants** : amplifier la dynamique d'animation et de rencontre autour de l'alimentation et des produits locaux ; construire un programme d'animation autour de la découverte de l'agriculture, de l'alimentation et de la nature, avec un réseau de fermes partenaires ; créer un lieu de rencontre et d'échange et le recrutement d'un animateur pour l'ensemble du bassin du Tescou ; travailler la convivialité dans les communes.
  - **Renforcer l'identité positive du territoire et la valoriser** pour le développement de l'agriculture et du territoire : conforter l'émergence d'une identité partagée en s'appuyant sur l'histoire du territoire, les savoir-faire, les productions et les paysages ; rendre le territoire attractif et en faire une vitrine du développement durable, à travers un projet de territoire ambitieux et innovant ; qualifier un cadre de vie et développer un tourisme qualitatif en cohérence avec le projet de territoire ; étudier l'opportunité d'outils de valorisation type label ou marque.
- Si, pour des raisons de lisibilité, les projets d'actions sont organisés en grandes thématiques, les acteurs de la co-construction du projet de territoire ont rappelé la nécessaire transversalité de leur contenu. Tous les projets ou actions sont liés entre eux et concourent à remplir les exigences et objectifs de l'article 2 de la charte.

#### Article 4 Les pré-requis d'une gouvernance adaptée à une gestion innovante de la ressource en eau et du développement durable du territoire du bassin versant du Tescou.

Le souhait que la gouvernance s'incarne dans une **maison commune**, ancrée localement, connectant les différentes familles d'acteurs et créant du lien avec les habitants pour accueillir toute personne souhaitant s'impliquer dans le processus de co-construction.

#### DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Cette action est liée à l'article 4 de la Charte et à une **action citée dans le pré-programme d'actions** : « Création d'une Maison de la vallée du Tescou », où pourraient avoir lieu des réunions, des expositions, des événements culturels et artistiques, etc ».

**Une fois /mois un événement autour de conférences, de films suivis de débats traitant de retours d'expériences avec des intervenants experts, de la problématique soulevée, est organisé dans ce lieu.**

**Il pourra être accompagné d'une visite de ferme ou bien d'une action de découverte.**

**Cet événement sera éventuellement itinérant** afin de pouvoir être présenté sur l'ensemble du territoire du bassin versant du Tescou, favorisant ainsi la rencontre entre différents publics, les agriculteurs, les éleveurs, les habitants, les élus ...

**Cet événement sera précédé d'une action de communication en lien avec l'animation du PTBVT avec du matériel de communication, en tous points du territoire.**

Des interventions spécifiques, de cette action de communication, concernant cet événement peuvent être envisagées lors de conseils municipaux, de réunions de CUMA, etc...

**Quelques propositions sont avancées :**

- **Conférence « Qu'est ce qu'un sol vivant ? ».**

Intervenant : M. Jacques THOMAS.

Avec présentation du lien Sol et Eau par le Res'EAU SOL\*.

\*[Res'EAU SOL](#) est un projet de science participative, d'apprentissage à partir des observations de terrains par des acteurs aux pratiques variées (agriculture biologique, ou conventionnelle, élevage ou céréaliculture...), Res'eau sol observe les phénomènes, échange et formule des questionnements. C'est à partir de ces questions, très pragmatiques, que Res'eau sol fait appel à divers spécialistes qui devront apporter des éléments de réponse concrets sur des situations bien précises.

<http://www.rhizobiome.coop/res-eau-sol/presentation-du-reseau/article/presentation-du-reseau>

- **Présentation du programme AGR'EAU**

Intervenant : M. Konrad SCHREIBER.

Le programme [Agr'eau](#) est un programme d'accompagnement et de soutien technique au développement de la conservation des sols et de l'agroforesterie sur le bassin. Un programme pluriannuel, souple mais ambitieux, restant dans le domaine du possible, impliquant un grand nombre d'acteurs.

Lancé en 2012, les premiers résultats peuvent être analysés, possibilité de témoignages, retours d'expérience d'agriculteurs y compris tarnais.

<http://www.agroforesterie.fr/AGREAU/agreau-demarche-agroforesterie-couverture-des-sols.php>

- **Présentation de l'association ACT (Agriculture de Conservation Tarnaise)**

Intervenant : Association [ACT 81](#) (Agriculture de Conservation Tarnaise)

Objet de l'association : amener les exploitations vers une agriculture de conservation ; l'agriculture de conservation (AC) est une méthode de gestion des agro-écosystèmes qui a pour but une amélioration soutenue de la productivité, une augmentation des profits ainsi que de la sécurité alimentaire tout en préservant et en améliorant les ressources et l'environnement.

Présentation de l'association ACT 81, son développement, ses partenaires, les problématiques concrètes sur le département ou plus locales.

[https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/074\\_Inst-Tarn/4-AGROENVIRONNEMENT/ECOPHYTO/agriculture\\_conservation/ACT81\\_presentation.pdf](https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/4-AGROENVIRONNEMENT/ECOPHYTO/agriculture_conservation/ACT81_presentation.pdf)

- **Présentation de l'association Nature&Progrès**

Intervenant : Adhérents Nature&Progrès Tarn.

**Les avantages des Systèmes participatifs de Garantie.**

Association de producteurs et de consommateurs afin de promouvoir une agriculture biologique, sociale et solidaire.

Le Label Nature&Progrès : Dans son souci d'une agriculture cohérente, Nature & Progrès attribue sa mention de façon globale à la fois à partir de cahiers des charges techniques mais également en fonction d'une charte, prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux et économiques. Cette charte a pour toile de fond un projet de société basé sur des relations de convivialité et de proximité entre les hommes et leur milieu : une société humaniste, écologique et alternative.

[http://www.natureetprogres.org/nature\\_et\\_progres/natureetprogres.html](http://www.natureetprogres.org/nature_et_progres/natureetprogres.html)

- **L'expérience de Lons le Saunier**

Conférence sur l'expérience de Lons le Saunier :

A Lons-le-Saunier, ville et agriculteurs coopèrent pour protéger la ressource en eau :

Afin de protéger un point de captage d'eau potable éminemment stratégique pour la ville, les agriculteurs ont été encouragés pour passer en bio. La ville et les collectivités ont passés des contrats avec eux afin de sécuriser leurs activités et d'alimenter la restauration collective. Cette entente gagnant-gagnant a rendu pérenne les fermes engagées dans ce processus tout en leur assurant un revenu décent. [Résumé vidéo ici.](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=qu6Ch58ujtQ>

### **Autres propositions :**

A définir en collaboration avec l'ensemble des participants au groupe « Eau, sol, biodiversité, paysage, identité du territoire ».

- Conférence présentation de la raison d'être et des actions du Syndicat Mixte du Tescou et du Tescounet.
- Plan Alimentation Territorialisé (PAT) en Midi Quercy.  
Présentation par l'animatrice du PAT avec témoignages.
- Film « 20 ans pour changer le monde » sur les Fermes d'Avenir.
- Bienfaits des HAIES. La plantation de haies, présentation d'un travail sur le paysage et la biodiversité par M. Patrick URBANO (CD), qui pourra, notamment, partager son expérience dans le Sidobre.
- Présentation d'une Charte Paysagère Midi-Quercy.  
Les orientations stratégiques choisies sont traduites dans un Plan de Paysage de Pays.

### **ORGANISATION ET STRUCTURE DU PROJET :**

Les partenaires sont les acteurs de la Thématique : EAU-SOL-BIODIVERSITÉ-PAYSAGE-IDENTITÉ du TERRITOIRE.

Une réunion de préparation aura lieu avec les acteurs de la Thématique : EAU-SOL-BIODIVERSITÉ-PAYSAGE- IDENTITÉ du TERRITOIRE, 2 mois avant l'événement pour se coordonner et préparer la suite du cycle des animations.

La **Communication relative à chaque événement**, sera finalisé **en partenariat avec le GQP Communication**, un mois avant l'événement concerné.

A chaque événements, il serait opportun d'envisager une présentation du PVBT avec un « point d'étape : d'où l'on vient, où l'on en est, et où on va ? » en respectant l'énoncé de l'article 4 de la Charte :

« le souhait que la gouvernance s'incarne dans une **maison commune**, ancrée localement, connectant les différentes familles d'acteurs et créant du lien avec les habitants pour accueillir toute personne souhaitant s'impliquer dans le processus de co-construction » ; en invitant les participants à s'investir dans le PTBVT, selon les possibilités définies.

### **BUDGET GLOBAL ENVISAGÉ :**

Le coût de la prestation de l'intervenant, des frais de déplacement, du matériel de communication variable selon l'événement.

S'il s'agit d'un film DVD que nous possédons environ 200 € par événement.

Pour une conférence, ce sera variable selon l'intervenant. Pour couvrir, en partie le coût de l'événement, cela peut aussi s'envisager avec une demande de contribution aux frais auprès des participants à l'événement.

A titre indicatif pour une journée entière la **Conférence « Qu'est ce qu'un sol vivant ? »** de Jacques THOMAS avec une action découverte de terrain sur le bassin versant, coût environ 700€. Cet événement est à envisager intégré dans un programme plus global au cours d'une semaine consacrée sur la thématique.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL :**

Un événement /mois.

## ECHEANCE GLOBALE ENVISAGÉE :

2 prestations dès l'automne 2018 :

- A Salvagnac et/ou Rabastens, Gaillac **Documentaire** / « **Zones humides. Un présent retrouvé** » un film documentaire de Boris CLARET et Isabelle DARIO produit par le Conseil Départemental du Tarn et Garonne en collaboration avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.  
Le documentaire retrace la mobilisation, sur une année hydrologique complète (2016-2017), de tout un réseau d'acteurs de terrain, techniciens de rivière, agriculteurs, chasseurs, botanistes, écologues, élus et propriétaires. Ensemble, ils engagent des coopérations pour redécouvrir, valoriser, restaurer et partager ce cadeau oublié qu'offrent les multiples fonctionnalités des zones humides.  
Le même jour ou un jour proche, une visite de la zone humide du Testet accompagnée par Jacques THOMAS (maître d'œuvre de la restauration aval de la zone humide du Testet), avec la présence de Christian CONRAD de APIFERA et/ou Michèle YUND de Nature Midi Pyrénées.
- A Salvagnac, une soirée avec en première partie, le documentaire « **Révolution des sols vivants** », un film de Perrine BERTRAND et Yan GRILL. Promotion d'une agriculture organique innovante. Pour leur second long métrage, les auteurs signent une œuvre originale et authentique qui présente les phénomènes de désertification qui touchent notre pays. Ils démontrent que le renouveau des techniques est une raison d'espérer un avenir meilleur pour l'agriculture.

Film inspiré du livre : « Le Génie du Sol Vivant » de Bernard Bertrand et Victor Renaudune.

Débat en présence de Céline et Jacques THOMAS. Il présentera son action dans le cadre de Res'EAU SOL (voir plus haut).

Cette présentation peut être prise en charge par le Collectif Testet et l'UPNET : possibilité d'une entrée gratuite avec participation souhaitée.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION :

La mobilisation des acteurs / à la thématique EAU-SOL-BIODIVERSITÉ-PAYSAGE- IDENTITÉ du TERRITOIRE.

L'intérêt de cette action sera évalué en fonction du public mobilisé et du nombre et de la qualité (public associatif, habitants, agriculteurs, éleveurs, élus...) des participants à l'événement.

Des questionnaires de satisfaction seront soumis au public.